

# Le Trait d'Union



## SOMMAIRE

L'EDITORIAL DU MAIRE

DECISIONS DU CONSEIL

URBANISME  
ATTENTION DANGER

UNITÉ DE TRAITEMENT  
DE L'EAU POTABLE

PARC NATUREL REGIONAL  
OISE-PAYS DE FRANCE

ENVIRONNEMENT : L'AREC

FIGURE LOCALE  
LA LAMPE D'ARGILE

LA SALLE DE MUSCULATION DU CTVA

LA III<sup>e</sup> FÊTE MÉDIÉVALE



## EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
l'année 2005 sera marquée par le  
10<sup>e</sup> anniversaire de l'élection de  
l'équipe municipale **Bien Faire**

**Pour Bien Vivre.** La devise *Bien Faire Pour Bien Vivre* née en 1995 d'une réelle volonté de faire de la politique un outil au service de tous les Asniérois a pris au fil du temps tout son sens dans la conduite des actions dans notre commune.

Sans vouloir faire une rétrospective des très nombreuses actions, et du travail, que chacun aura pu observer, il est appréciable de regarder, même si l'avenir est devant nous, le chemin de progrès parcouru durant ces 10 années. Bien sûr, il reste beaucoup à faire et de très nombreux chantiers sont encore à ouvrir ; certains pourraient trouver une conclusion au travers de structures intercommunales car Asnières ne peut offrir, seule, les



services proposés par des communes plus importantes et plus riches.

Ces progrès ont été réalisés sans céder à la facilité car le souci principal c'est de protéger notre identité et le cadre de vie de notre village de plus en plus menacé. Les asniérois ne veulent pas que leur village devienne un village banal de banlieue, nous l'avons compris. C'est aussi ce que nous sommes venus chercher et que nous voulons protéger et conserver.

Se souvenir de ces 10 années de mandat, c'est aussi penser à tout ce temps donné et passé par des femmes et des hommes dévoués pour leur village. J'y associe bien sûr les associations qui sont également des

acteurs de la vie de notre village. Certes on ne peut contenter tout le monde, ce que je croyais, mais j'ai aussi appris que l'action appelle des réactions, et l'écoute et les débats des évolutions.

La fonction de Maire évolue sans cesse et demande de plus en plus de compétences et de disponibilité. Elle ne se limite plus au territoire communal, c'est une fonction globale avec de très nombreuses interactions avec les Syndicats Intercommunaux, demain la Communauté de Communes Carnelle Pays de France que nous venons de rejoindre, le Parc Naturel Régional Oise Pays de

France, les partenaires financeurs : Conseil Général du Val d'Oise, Conseil Régional d'Ile de France et l'ETAT.

Si le plan de charges accélère encore le temps qui passe, la motivation de servir notre village est intacte.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'aube de cette nouvelle année 2005, je vous adresse à toutes et tous mes vœux les plus sincères, de santé, de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

Votre Maire, Claude KRIEguer

### SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2004

Le Conseil  
Municipal, à  
l'unanimité des  
membres présents,

- décide d'étendre la délégation accordée au Maire par le Conseil Municipal lors de sa séance du 16 mars 2001, à toutes les actions en justice intentées au nom de la Commune, ainsi que toutes celles intentées contre elle.
- émet un avis favorable au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, sous certaines conditions.
- décide de désigner un coordonnateur d'enquête, en vue du recensement de la population en Janvier 2005, de créer 4 emplois d'agents recenseurs non titulaires, à temps non complet, pour la période de mi-janvier à mi-février 2005 et fixe leur indemnité.
- désigne les personnes suivantes pour pourvoir au remplacement de Didier Gouret dans différentes commissions et organismes :

Commission des Finances :

Patricia Especel et Philippe Marcot

Commission des Affaires Economiques :

Serge Perrier

Commission Jeunesse et Sports : Hervé

Windels

Caisse des Ecoles : Juliette Lefort

- décide de présenter au TRASERR 2005 la réfection des chaussées et trottoirs de la rue du Four et Place des Martyrs de Châteaubriant et sollicite l'attribution d'une subvention départementale au titre du TRASERR 2005 pour ces travaux.
- accepte l'ensemble des avenants au Contrat Enfance et au Contrat Temps Libres et autorise le Maire ou un Adjoint à signer ces avenants avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise.
- décide que par accord de réciprocité, les enfants de Viarmes scolarisés à Asnières participeront dorénavant aux classes de découverte à hauteur du montant demandé pour les familles asniéroises.
- accepte le don d'un terrain situé au lieu-dit « Sente de l'Orme » pour une superficie de 5a 55ca, pour une valeur de 1 euro et adresse ses remerciements aux héritiers de Monsieur André GUIGON pour ce geste.
- désigne ses représentants au sein de la Communauté de Communes Carnelle-Pays de

France :

Titulaires : Claude Krieguer et Hervé Windels

Suppléants : Michelle Poitevin et Ginette Bianchi.

Le Conseil Municipal, par 15 voix *Contre* dont un pouvoir et une voix *Pour*, refuse de revenir sur sa décision relative au tarif des classes de neige pour les enfants des autres Communes qu'Asnières et Viarmes et maintient le tarif « hors commune ».

### SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2004

- vote le budget supplémentaire 2004 de la Commune
- sollicite des subventions du SMDEGTVO<sup>(1)</sup>, du Département et de France Télécom pour l'enfouissement des réseaux de la rue du Four et le Place des Martyrs de Châteaubriant.
- propose le renouvellement pour l'année 2005 de l'attribution de bourses communales, conditionnant l'obtention d'une bourse départementale et en fixe le montant à 70 euros.

JL

<sup>(1)</sup>Syndicat mixte d'électricité, gaz, télécom du Val d'Oise.



## URBANISME

ATTENTION – DANGER

*Ce titre est un peu fort ... C'est voulu ... Pour attirer votre attention en espérant que la lecture de cet article vous permette d'éviter les ennuis, les problèmes que certains d'entre vous rencontrent actuellement ou ont rencontrés. Des solutions ont été parfois difficiles voire même impossible à trouver.*

### IL FAUT SAVOIR

• **toute occupation du sol** : construction, démolition, reconstruction, modification des locaux existants, abri de jardin, véranda, piscine, clôture ... doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration « préalable » de travaux selon l'importance ou la nature des travaux envisagés.

• **toute modification d'éléments de façades ou toiture** : portes, fenêtres de toit, volets, ravalement, mise en peinture, refection... doivent faire l'objet d'une déclaration de travaux.

Le délai d'instruction des demandes par la Direction Départementale de l'Équipement (et les Bâtiments de France pour les sites inscrits ou protégés) est de 2 à 4 mois.

Aussi, n'attendez pas le dernier moment pour déposer votre dossier. D'ores et déjà, pensez aux travaux que vous désirez entreprendre au printemps.

### IL FAUT SAVOIR

Les autorisations ou refus sont affichés sur les panneaux administratifs de la Mairie et accessibles au public.

Les autorisations, les permis de construire ou de démolir doivent être **obligatoirement** affichés de façon visible sur votre propriété. C'est la preuve qu'une autorisation vous a été délivrée. Les tiers (toute personne) peuvent éventuellement la contester dans un délai de deux mois (il va sans dire que ce délai est prolongé si, lors des travaux, on s'aperçoit que ceux-ci ne sont pas conformes à la déclaration). Le défaut d'affichage fait courir ce délai de recours **sur plusieurs années** pendant lesquelles vous pouvez être amenés à modifier, déplacer et parfois démolir ce que vous avez construit ou transformé.

Chacun d'entre nous est maître chez lui et peut organiser son intérieur comme il l'entend. Par contre, la « vue extérieure » de l'habitation appartient à tous. Nous sommes sollicités de plus en plus souvent pour aller constater des infractions. C'est pourquoi j'ai **désiré attirer votre attention** en ce début d'année pour que vous preniez de bonnes résolutions. C'est, je n'en doute pas, en **toute bonne foi**, par méconnaissance des **textes** que vous entreprenez des travaux sans autorisation.

**On ne peut déroger aux prescriptions du POS.**

• il m'est désagréable de vous contrarier en venant chez vous vous en rappeler les règles,  
• très désagréable parfois de ne pouvoir apporter de solutions,  
• et encore plus si, faute d'entente, une procédure (coûteuse pour tous) doit être engagée.

Le personnel administratif et moi-même sommes à votre disposition pour vous renseigner, vous aider dans vos démarches.

Très bonne année à tous.

Ginette Bianchi

## L'ANTENNE UMTS



Jeudi 17 novembre, Monsieur le Maire provoqua une réunion-débat avec les habitants de la commune dans la salle du conseil de la mairie. Pour animer ce débat, Michelle POITEVIN (conseillère municipale chargée de l'environnement) avait invité les représentants de la société ORANGE-et de la SED, société chargée de la réalisation du projet. Cette réunion animée fut l'occasion de faire le point sur l'endroit exact d'implantation de la future antenne UMTS (antenne nécessaire pour l'utilisation de la nouvelle génération de portables à haut débit). Cette antenne de 30 mètres de haut se situera entre l'ancien terrain de boules de la Maison du Village et la déviation.

Nous avons reçu avant bouclage de notre Trait d'Union, une photo montage d'Orange, pour nous montrer, en situation, le positionnement de l'antenne sur site avec les petites maisons abritant les armoires techniques.

Nous avons contacté les 3 opérateurs : Orange, SFR, Bouygues Télécom, afin qu'ils soient sur le même support (1 seul pylône). Nous attendons de signer les conventions qui rapporteront à la municipalité 27.000 euros par an au bénéfice du budget communal. Le contrat nous est proposé pour 15 ans et l'indice de revalorisation sera indexé sur le coût de la vie.

PM+ MP



## LA COMMUNE ÉTUDIE LA RÉALISATION D'UN CONTRAT RÉGIONAL

Les contrats régionaux sont subventionnés à hauteur de 25% pour le département, 35% pour la région, sur une assiette de travaux de 3.000.000 euros. Les 40% restants sont à financer par la commune ce qui limite le programme de travaux. Les travaux étudiés consistent à la restructuration et la mise en valeur du centre et de la place du village, l'aménagement de places de stationnement devant l'ancien presbytère, la création de plusieurs parcs de stationnement dans le centre du village, l'aménagement d'un petit parc paysagé et un accès sécurisé au cimetière de Baillon. Un cahier des charges est en cours d'élaboration qui servira à la consultation de plusieurs Maîtres d'œuvre en vue de la constitution des dossiers de demandes de subventions.

CK

## UNITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Comme vous le savez et l'aurez constaté, la construction de l'Unité de traitement au bord de la

déviation dont nous vous avons régulièrement parlé est maintenant sortie de terre. Vous trouverez ci-contre la photo de la maquette d'insertion dans le site. Le Maître d'Ouvrage est le Syndicat Intercommunal des Champs captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO) qui regroupe 16 communes de l'Oise et du Val d'Oise. La construction de cette unité de traitement a été rendue nécessaire pour améliorer la qualité de l'eau potable et traiter les pesticides et les



solvants (OHV) dont il est souvent fait état dans les résultats des analyses affichés à la mairie. La livraison de cette unité et sa mise en exploitation est prévue pour août 2005. Son coût de

construction est de 4.328.758 TTC financé à 80% par l'Agence de l'eau, le Conseil Général, le Fond National d'Adduction d'Eau Potable (FNDAE) et le SIECCAO.

A ces chiffres, il faut, bien entendu, ajouter le coût de fonctionnement évalué à environ 200.000 par année qui se traduira par une augmentation de la taxe appliquée à la facture d'eau et évaluée à 0.20 par m<sup>3</sup> sur la base d'une consommation totale annuelle de 2 200 000 m<sup>3</sup>.



Insertion dans le site - Vue depuis la route (après construction), par JL Bollée, architecte DPLG.



## DES POIRES ET DES CHOUETTES !

A la Sainte-Catherine, tout bois prend racine... C'est l'adage qui le dit ! Et c'est avec plaisir que les élèves de 4 écoles de la vallée de l'Ysieux

ont suivi le vendredi 26 novembre. Le Parc naturel régional Oise-Pays de France, le CORIF (Centre Ornithologique d'Ile-de-France) et les Croqueurs de Pommes d'Ile-de-France ont organisé en effet la plantation d'un verger sur la commune de Mareil-en-France, l'un des objectifs étant à terme la préservation de la Chouette chevêche qui niche dans les vieux arbres fruitiers. Sept classes, soit environ 150 élèves se sont succédé tout au long de la journée pour planter une vingtaine de poiriers de variétés anciennes plantés traditionnellement en Pays de France. Les plantations ont débuté dès 10h avec les élèves de Ce2 de l'école Louis Juvet de Luzarches, ont suivi ensuite les élèves de Ce2 et Cm1 /Cm2 de l'école bois bonnet d'Asnières sur Oise.

Ce fut ensuite à 14h, le tour des élèves de Cp-Ce1 de l'école H. Barbusse de Fosses, et à 15h les élèves de Cp-Ce1 et Cm1- Cm2 de l'école Jumantier de Mareil-en-France.

Cette opération de plantation s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique « une chouette haute comme trois pommes » s'étalant sur l'année scolaire 2004-2005 que finance le Parc naturel régional Oise-Pays de France.

Des animations pédagogiques dans les classes inscrites à ce projet ont eu lieu dès le mois d'octobre. Le but étant de sensibiliser les élèves mais aussi les professeurs et les parents sur :

- la place des rapaces nocturnes et l'enjeu que représente, pour leur préservation, le maintien de leurs habitats ;
- le maintien et la restauration des prés vergers traditionnels qui constituent l'habitat de la Chouette chevêche, mais aussi un patrimoine rural et paysager majeur de la vallée de l'Ysieux ;
- la sauvegarde des variétés fruitières anciennes qu'abritent ces prés vergers.

A noter, pour plus d'informations sur le sujet, la tenue de la Nuit de la chouette le 19 mars 2005 à Asnières sur Oise.

Christelle Bruyère

Le bureau du Syndicat mixte a été composé et est représenté pour le département du Val d'Oise par Daniel DESSE, Conseiller Général et Maire de Viarmes, Arnaud de SAINT SALVY, Maire de Survilliers, Jacques RENAULT, Vice Président du Syndicat et Maire de Chatenay en France, Claude KRIEGER, Maire d'Asnières sur Oise.

Assisté d'une équipe de 17 personnes composée d'une Directrice et de chargés de mission ce sont sept commissions qui ont été constituées pour la mise en œuvre de la charte :

### • Commission environnement

articulée autour de 4 groupes : Biodiversité, eau, air ; Eau ; Air, énergie, radiotéléphonie mobile ; Infrastructures, carrières, déchets.

### • Commission Patrimoine historique et culturel

#### • Commission Paysage

• Commission développement économique constituée de 3 groupes : Activités économiques ; Agriculture, cheval ; Forêt, filière bois.

#### • Commission tourisme

avec 2 groupes : Hébergements, produits ; Tourisme vert.

#### • Commission communication

avec 2 groupes : Communication ; Education, sensibilisation

#### • Commission Administration, finances

Le programme prévisionnel d'actions pour l'année 2004 a été approuvé par le Comité Syndical du 18 mars 2004. Le montant total de ces actions s'élève à 1.692.660 et porte sur les objectifs fixés par la charte :

#### • Maîtriser l'évolution du territoire.

• Préserver par une gestion durable la richesse et la diversité du patrimoine naturel Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel.

• Préserver la qualité et la spécificité des paysages naturels et bâtis.

• Promouvoir un développement économique respectueux des équilibres.

• Vers un tourisme culture - nature maîtrisé.

• Informer et sensibiliser le public.

• Le parc, un lieu d'échange, de formation, de recherche, d'expérimentation.

Saisi par de très nombreuses demandes des communes pour obtenir des avis sur l'élaboration des PLU, projets de liaisons routières, d'extension de carrières, d'antenne de téléphone mobile, de création d'infrastructure routière et de déviation, et doublés de la mise en place de l'organisation opérationnelle, de nombreuses études ont été lancées, mais verront un début d'exécution en 2005.

CK



## ILLUMINATIONS DE NOËL

Tout d'abord, merci aux nombreux habitants de notre commune qui ont pris du temps, pour mettre notre village en lumière ; ils sont de plus en plus nombreux et nous les remercions sincèrement. Le premier sapin de la place de Baillon nous a été offert par un résident. Lors de sa coupe, il a beaucoup souffert, nous l'avons donc remplacé, mais nous devons encore une fois constater, un manque de respect inadmissible pour la décoration de cet arbre : destruction des paquets cadeaux et shoot des boules de Noël !

MP

## LES DÉGATS DES SANGLOCHONS

Vous avez pu constater cette année encore que les sanglochons étaient de retour aux abords de nos routes et de nos maisons. Nous les surnomons ainsi car il ne s'agit pas de sangliers sauvages mais probablement le croisement entre des sangliers et des cochons domestiques échappés et devenus sauvages. C'est en fouillant le sol de nos parties herbeuses à la recherche de nourriture qu'ils labourent et dégradent nos pelouses.

PM



## AREC

L'association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie (AREC), association née à Montsoult il y a 25 ans, a comme objectif de défendre le cadre de vie. Cette association s'implique particulièrement depuis de nombreuses années dans des actions de manifestations et questions écrites aux gouvernements pour la défense contre les nuisances sonores et la pollution chimique causées par le développement de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle qui vient s'ajouter à celle du trafic routier.

Suite à la promulgation de l'ordonnance n°2004-637 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions, la dénomination commission consultative de l'environnement a été modifiée et est devenue commission consultative des nuisances sonores aéroportuaires.

Si le souci de simplification pour une meilleure efficacité est louable, cette modification est majeure car elle entraîne de facto le retrait de la notion du risque chimique bien plus grave que les nuisances sonores. L'association, représentée par son **Président Michel TOURNAY**, a saisi le Premier Ministre pour lui demander d'abroger cette disposition. Cette association rappelle aussi les propositions du rapport GONNOT qui préconisait, entre autres, la création des pistes 5 et 6 qui permettrait de porter le trafic à 850.000 mouvements par an. La piste 5 qui serait située au nord du doublet nord aboutirait, selon une simulation des trajectoires, au survol de notre village. Bien entendu ce ne sont que des études, mais le risque existe, nous devons rester vigilants et soutenir l'action des élus et de l'association AREC. Nous savons que nous pouvons compter sur vous. CK

AREC • tél : 01 34 69 82 70  
mobile : 06 78 95 70 22 • fax : 01 34 69 82 70  
mail : mtoumay@free.fr • Internet : <http://arec.fr>

## STOP PUB

Nous avons tous constaté que des centaines de kilos de publicité arrivaient dans nos boîtes aux lettres! Pour la France, cela représente 4 fois le poids de la Tour Eiffel. Pour ceux qui souhaiteraient protéger l'environnement, nous avons fait la demande à l'ADEME, de nous fournir des étiquettes STOP PUB pour les placarder sur nos boîtes. Au mois d'août, l'ADEME était en rupture de stock. Nous avons renouvelé notre commande de 1000 étiquettes le 15 octobre dernier. Nous ne désespérons pas de vous les adresser dans un prochain Trait d'Union.

MP

## L'EAU COURANTE ET LES BRANCHEMENTS EN PLOMB

Notre commune se met en conformité avec la Loi du 20 décembre 2001 en effectuant, avec la Lyonnaise des eaux, la réfection de tous les branchements de distribution, anciennement en plomb, sur la voie publique. Tout sera changé jusqu'à nos compteurs d'arrivée d'eau. Néanmoins, il reste des réseaux en plomb, du compteur à l'alimentation de nos robinets, dans les anciennes habitations. Chacun d'entre nous devra les remplacer avant le 31 décembre 2007. En attendant, rappelons-nous que laisser notre robinet couler quelques secondes avant de boire l'eau, élimine les dépôts nocifs à notre santé. MP

## CRAPAUDUC AIDER LES CRAPAUDS À TRAVERSER SANS DOMMAGE LA ROUTE DE BAILLON...

Le PNR nous a confirmé qu'il soutenait la SAB pour l'installation du crapauduc à Baillon le 19 février 2005. Les amoureux de la nature sont priés de s'associer à cette opération et peuvent déclarer leur participation à Monsieur Didier Roux, Président de l'association SAAB, au 06.07.73.95.59.

MP

## MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE !

Le 12 octobre dernier, nous étions réunis au comité de la gestion des forêts de Carnelle et L'Isle-Adam. L'ONF et le Conseil Général nous ont annoncé que le RTE (réseau de transport d'électricité) avait signé une convention avec l'agence des espaces verts pour que les couloirs obligatoirement dégagés sous les lignes à haute tension, ne soient plus rasés à blanc, tous les dix ans. Ce contrat précise qu'il convient de planter des arbustes dont la nature et le mode de croissance lente, éviterait cet élagage barbare. Nous avons envoyé quelques photos au Conseil Général, à l'Office National des Forêts (ONF) et au Parc Naturel Régional Oise-Pays de France (PNR), pour demander que le rond-point de la RD 922 soit paysagé afin d'éviter cette triste image, dans dix ans, encore.

MP

## PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES (PDIPR)



Le Conseil général a souhaité réactualiser ce plan datant de 1996 et augmenter les possibilités de promenades dans les sentes et chemins balisés pour les randonneurs. Nous avons approuvé, en Conseil Municipal, ce nouveau tracé avec quelques réserves et proposition de nouvelles voies. Dès que ce tracé aura été approuvé par le CODERANDO, le Conseil général et la Préfecture, nous vous communiquerons ce nouveau plan.

## L'EAU-DYSSÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le SICTEUB a pour objet d'assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration d'Asnières et des réseaux y amenant les eaux usées. Le SIABY a pour mission d'assurer le bon écoulement de la rivière Ysieux, de garantir la préservation et la protection du patrimoine naturel et hydraulique de l'Ysieux. Ensemble, ils proposent de former, de sensibiliser, d'éduquer et informer la jeunesse, les citoyens et les professionnels, à la protection de l'eau et à la connaissance de l'assainissement sur le plan de la lutte contre les inondations et contre la pollution des rivières. Ce projet intéresse 722 élèves de CM2 et de 6ème du secteur et se déroulera sur le site de la station d'épuration jusqu'au 19 et 20 mai 2005, dates des « journées de l'Eau-dyssée »

PM

## FLEURS DE PRINTEMPS

Pour la première fois, les services techniques ont planté en grand nombre, des bulbes de tulipes, jonquilles, narcisses, muscaris, crocus et jacinthes, dans tous les parterres communaux et cimetières. Terre de jardin et engrais ont été apportés dans ce dessein. Au printemps, vous découvrirez ces belles fleurs sous les pensées. Merci aux mulots et autres rongeurs de grignoter ailleurs pendant l'hiver et merci à tous les habitants, grands et petits, de les respecter lorsqu'ils seront en pleine floraison.

MP



Les enseignants avaient alerté la commune, à plusieurs reprises, de traces de fuites de la toiture à travers le faux plafond de la nouvelle classe de l'école du Bois Bonnet.

Après plusieurs semaines d'investigation et l'intervention d'un spécialiste, nous avons été convaincus qu'il s'agissait de traces d'un animal mais lequel ? Aussi, après plusieurs tentatives infructueuses, le piège s'est refermé sur ... une magnifique fouine qui avait élu domicile dans le plafond de l'école. L'animal capturé a été remis en liberté loin de chez nous par le policier municipal.

PM



Après les tous petits, les ados .... Pour des bonbons. Même les pas déguisés ont l'air de sorcières dans la nuit ! Remarquez bien le chien : il a très peur ! (MP)

## SOIRÉE D'HALLOWEEN PAR L'ÉQUIPE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE D'ASNIÈRES

Elsa : «Moi, je n'avais même pas peur du chapeau de la sorcière. On se coçait partout.» · Simon : «C'était bien, ça fait trop peur. Ma sœur avait des ongles rouges pointus.» · Clément : «Moi, j'ai mis un déguisement de squelette. Personne ne m'a reconnu.» · Mathilde : «Même ma petite sœur Cassandra était maquillée, elle n'avait pas peur.» · Rayanne : «Moi, j'avais rien peur.»  
Au programme : déguisement, maquillage, goûter et friandises, ainsi que des jeux extérieurs et autres farces et attrapes. Les enfants ont bien apprécié cette soirée. Nous vous informons que nous proposons tous les soirs des activités manuelles et des jeux intérieurs - extérieurs aux enfants. Les activités sont choisies par thème, elles sont ludiques et basées essentiellement sur le loisir.

Rappel des horaires de l'A.P.P.S  
Le matin : 7h15 -8h30  
L'après -midi : 16h30 -19h  
Fanny PARIS

Le personnel de l'Accueil  
Périscolaire de l'École  
Blanche de Castille vous  
souhaite une BONNE et  
HEUREUSE ANNEE 2005

## GILLES LE JARDINIER FOURNISSEUR OFFICIEL DE CITROUILLES

Au mois d'octobre, Gilles le jardinier (c'est ainsi que les enfants le surnomment) est venu nous rendre visite à l'école : il nous avait apporté 2 magnifiques citrouilles ! Elles étaient si lourdes qu'il les avait mises sur sa belle brouette. Admirez plutôt ! Merci encore Gilles pour cette belle "leçon de choses".

Les enfants de Petite et Moyenne Section



## NOËL DES ENFANTS

Mercredi 15 décembre, la commune a offert à 270 enfants d'Asnières sur Oise, le traditionnel spectacle de Noël. Cette année, la compagnie « de la piste à la scène » se produisait dans la salle de Lamorlaye. Les enfants ont pu danser avec l'hilarante Mme Doubfire, applaudir le magicien et le clown. Ce fut un spectacle de qualité. Je tiens à remercier tous les parents bénévoles qui ont donné de leur temps pour accompagner nos enfants et Monsieur Perrier, représentant de la commune, organisateur de cette manifestation.

PM



## BILAN CENTRE DE LOISIRS 2004

Le centre de loisirs de Juillet 2004 a accueilli en moyenne 38 enfants par jour soit 839 journées / enfants.

Dépenses : 9.316,14

Salaires + charges patronales : 17.842,44

Recettes : 11.410,85

Déficit : 15.747,73

Coût par enfant / jour : 32,37

Coût restant à charge de la commune par enfant / jour : 18,76

Comme vous pouvez le constater ce service coûte très cher à la commune. Les élus sont conduits à engager une réflexion sur la continuité de ce service par la commune, ou son transfert vers une structure de coopération intercommunale qui permettrait de mieux asseoir les frais fixes. CK+PM

## PLAN LOCAL D'URBANISME

A la suite de plusieurs changements intervenus dans les services de la DDE, Maître d'œuvre pour le PLU, un retard a été pris. Il était prévu une mise à l'enquête publique de ce document d'urbanisme au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2004 acte qui sera probablement effectué dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2005. Je vous rappelle que les objectifs du PLU sont peu différents du POS qualitatif approuvé voilà 10 ans. En effet il s'agit de modifications mineures et de simplification pour une meilleure lisibilité, et par tous, et surtout d'éviter des procédures et certains types de construction et aménagements. CK

## CARNELLE-PAYS DE FRANCE

Après plusieurs mois d'études et de réflexion au sein de la Communauté de communes de préfiguration, une réunion publique s'est tenue le 16 janvier 2004 pour connaître l'avis de la population. Notre commune a demandé son adhésion à la *Communauté de Communes Carnelle Pays de France* qui a été acceptée par les neuf communes composant cette CC constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Notre adhésion a été arrêtée par Monsieur Le Préfet du Val d'Oise à la date du 15 décembre 2004. Conformément aux statuts de la CC, le Conseil municipal a désigné deux délégués titulaires, messieurs KRIEQUER et WINDELS, et deux délégués suppléants, Mesdames BIANCHI et POITEVIN. Je formule le vœu que cette structure permette le développement d'opérations, de services nouveaux que notre commune ne pourrait réaliser seule. CK

## DIMANCHE 28 NOVEMBRE CONCERT DES CHŒURS DU PAYS DE FRANCE



Les Chœurs du Pays de France, composé des chorales de Viarmes, Montsoult, Marly la Ville et l'Isle Adam, comptent environ 80 choristes, placés sous la direction de Madame Scandela. ARCOS, un orchestre à cordes amateur composé de jeunes musiciens de 12 à 18 ans participait également à ce concert. Ils nous ont offert un spectacle de *Musique Royale* (Corelli, Haendel, Charpentier) dans l'ancien réfectoire de l'abbaye de Royaumont. PM

## BONNE NOUVELLE !

Notre emplacement commercial au cœur du village sera bientôt en activité... Un restaurant de spécialités italiennes, pâtes fraîches, Pizza feu de bois, spécialités siciliennes ouvrira ses portes début avril 2005. Une jeune équipe italienne, 23 ans dans le métier mais jeune quand même, ces Italiens on ne les changera pas ! D'origine sicilienne, elle vous fera apprécier une cuisine maison de qualité. Tout est fabriqué et cuisiné sur place, les sauces, les pâtes, etc. Cette « jeune » équipe a choisi Asnières sur Oise pour son calme et la possibilité de créer un cadre familial au sein du restaurant. Le nom de celui-ci, on garde la surprise, accentuera cette impression. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous serons présent pour l'ouverture afin de vous communiquer toutes les informations qui vous donneront envie de leur rendre visite. ET

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, de nombreux enfants, parents et anciens combattants étaient présents. Cette cérémonie émouvante, restera dans l'esprit de tous. PM



## MEDAILLES DU TRAVAIL

### ARGENT

BERNA Elvire  
BOULOGNE Franck  
PORCHER Colette

### VERMEIL

CORVELYN Francine  
LETELLIER Jacques  
PORCHER Colette

### OR

CHEVAL Christian  
GODEFROY Josette  
PORCHER Colette

### GRAND OR

GODEFROY Josette  
HERVIN Hubert  
KLINCEWICZ Daniel



Il y a quelques mois, le SIVOM Viarmes-Asnières avait pris la décision lors d'un comité syndical de construire la salle de musculation du Club

de Tennis Viarmes-Asnières (C.T.V.A.). C'est aujourd'hui chose faite !

Le résultat est réussi, les membres du club ont ainsi un nouvel équipement à leur disposition, la photo ci-dessous nous montre cet ensemble réalisé grâce à la volonté des élus du SIVOM et mis à la disposition du milieu sportif de nos deux communes. HW  
Quelques chiffres :

Coût Global de l'opération = 311 132 uros TTC

Financé de la façon suivante :

Subvention du Conseil Général = 76 889 uros

## SALLE DE MUSCULATION - CLUB HOUSE DU C.T.V.A.



© photo B. Bigeat

Subvention de l'état : 82 691 uros

(Dotation Globale d'Équipement)

Participation du C.T.V.A. : 45 735 uros

Récupération de T.V.A. : 40 275 uros

(au cours de la 2e année)

Participation du SIVOM : 65 542 uros

## MAISON DU PARC SEIGNEURIAL

**À LOUER** La commune a fait l'acquisition du Parc Seigneurial d'Asnières sur Oise en 2004. Dans cette propriété se trouve cette magnifique maison que nous avons entièrement rénovée. La commune recherche un locataire (entreprise, profession libérale,...) pour occuper cette bâtisse de 180m<sup>2</sup> habitables offrant séjour, hall, cuisine, 5 chambres, une salle de bain et 4 salles d'eau, la jouissance d'une partie du parc et un terrain de tennis. PM



## WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

le site Internet de votre commune entièrement réaménagé au profit d'une navigation plus rapide et plus moderne : dès la page d'accueil, vous pouvez désormais consulter l'agenda des manifestations, accéder à toutes les informations communales, ou feuilleter le dernier Trait d'Union en ligne. Les informations pratiques sont regroupées en trois menus : MAIRIE, INFOS PRATIQUES et TRAVAUX. Ils vous donnent accès à divers renseignements administratifs, mais aussi aux derniers conseils municipaux, par exemple. La création d'un nouveau sous-menu MARCHÉS PUBLICS répond aux dispositions liées à la nouvelle législation des marchés publics. La rubrique ASSOCIATIONS va vous permettre de suivre toute l'année la vie associative de votre village. Bien sûr, l'édition papier du TRAIT D'UNION ne disparaît pas et bénéficie également d'une nouvelle formule. L'histoire d'Asnières, de Baillon et de Royaumont,



occupe toujours une place importante sur notre site Internet.

Articles et reportages viendront s'ajouter au fil du temps, comme nous l'avons fait par le passé pour Frédéric Masson ou les Dames écossaises. Enfin, les cartes postales anciennes ont atteint le nombre de 290, grâce aux collectionneurs acharnés d'Asnières et de Baillon qui ont accepté d'en faire profiter... le monde entier ! GG



Jean-Marie Fouillet partage avec Jean-Michel Barbier, un ami, la même passion des beaux-arts et de la bibliophilie. Aussi, afin de pouvoir se consacrer à la vente de livres anciens, de dessins, de tableaux ou de gravures, ils ont

créé ensemble *La Lampe d'Argile* à Asnières sur Oise. Installée non loin de la mairie, cette petite entreprise a réussi à obtenir une vitrine mondiale sur le portail Internet [www.livre-rare-book.com](http://www.livre-rare-book.com) depuis mai 2003. Mais si les deux associés ont réuni une collection impressionnante d'ouvrages, la place commence à faire cruellement défaut chez Jean-Marie ! Voilà pourquoi *La Lampe d'Argile* - qui n'envisage pas de tenir boutique avant deux ans - recherche ardemment une location à Asnières sur Oise pour y entreposer son stock.

Quant aux nostalgiques des brocantes, ils peuvent toujours retrouver le stand des deux asniérois, un dimanche par mois, sur le Marché Brassens, rue Brançon à Paris. GG

## JEAN-MARIE FOUILLET DE LA LAMPE D'ARGILE



## CARTE DE VISITE

### La Lampe d'Argile

13, rue d'Aval Eau • 95270 Asnières sur Oise

06 71 19 43 31 ou 06 72 15 36 30

email : [lampedargile@wanadoo.fr](mailto:lampedargile@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.livre-rare-book.com/lampedargile.htm](http://www.livre-rare-book.com/lampedargile.htm)



© Photos G. GioGiovanni



# AGENDA

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT

**SAMEDI 29 JANVIER 2005**

**1<sup>ère</sup> rencontre chorales à 20h30**

Le groupe vocal **Double-Jeux** organise une rencontre chorales à la Maison du Village d'Asnières sur Oise.



Entrée adulte : 4 euros

Entrée enfants-12 ans : 2 euros

Réservation conseillée :

01- 34- 09- 87- 01 après 18h00.

**JANVIER 2005**

**Assemblée générale de la SAB**

à la mairie annexe de Baillon, suivie de la galette.

**SAMEDI 19 FÉVRIER 2005**

**Installation du crapauduc (SAB)**

Rendez-vous à la Maison du Marais (1, rue du Marais à Baillon- Asnières sur Oise) à 8 H 30.

Appel aux bénévoles : plus nombreux nous serons, plus vite nous pourrons nous réunir autour du pot de l'amitié.

**DU 20 FÉVRIER À FIN MARS 2005**

**Ramassage des batraciens par équipe (SAB)**

Conférence et exposition à la maison du Marais sur le thème, avec le concours du PNR Oise-Pays de France.

**SAMEDI 19 MARS 2005**

**Nuit de la chouette**

avec le PNR Oise-Pays de France (SAB)

**SAMEDI 9 AVRIL 2005**

**Nettoyage du marais et des berges de Thève (SAB).**



## COLLÈGE, LYCÉE ... ET APRÈS ? QUELLE FORMATION CHOISIR ? OÙ S'ADRESSER ?

Pour cette 10<sup>e</sup> édition du Salon des métiers et de la formation du canton de Viarmes, une cinquantaine de participants (lycées, écoles, branches professionnelles, organismes de formation...) seront réunis au gymnase de Viarmes. Ils vous feront découvrir leur métier, vous conseilleront dans votre orientation et votre choix professionnel.

A découvrir cette année: l'apprentissage et les métiers de la création artistique grâce aux démonstrations des meilleurs ouvriers de France. Un espace de discussion et d'échange pour tous les collégiens et lycéens qui souhaitent trouver conseils et informations pour mieux préparer leur avenir.

**10<sup>e</sup> Salon des métiers et de la formation du canton de Viarmes • le 12 février 2005 de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00**  
Gymnase de Viarmes • Rue Blaise Pascal  
Renseignements 01.34.09.26.26

## AVIS AUX RETRAITES : LA CNAV COMMUNIQUE

Le **08 21 22 24 26** un numéro de téléphone spécifique pour connaître le montant de sa retraite Sécurité Sociale à déclarer aux impôts, disponible du 1<sup>er</sup> Février à la fin mars 2005 uniquement.

## SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans. Inscrivez-vous à la mairie de votre domicile le mois de votre anniversaire.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir (entre autre) :

- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP – BEP – BAC – permis de conduire),
- assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION.

Les agents recenseurs recrutés par la commune, se présenteront à votre domicile entre le 20 Janvier 2005 et le 19 Février 2005 munis d'une carte officielle. Il s'agit de **CHAZARENC Fabien, FENNETEAU Evelyne, PERRIER Josiane, SANZ Dominique et PERRIER Josiane**. Merci de leur réserver le meilleur accueil. SG

Vie Pratique  
?



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- **BONNEMAISON Nathan Fernand** né le 9 octobre 2004 à l'Isle Adam • 95
- **GAZRIGHIAN Tania Emmanuelle** née le 10 octobre 2004 à l'Isle Adam • 95
- **DEVILLAIRE Elisa, Romane, Elyane, Caroline** née le 11 octobre 2004 au Blanc Mesnil • 93
- **PITTAVINO Alan Jean-Luc Henri** né le 15 octobre 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95
- **LE MAHEC Nathan, Charles, Patrick** né le 30 Octobre 2004 à Paris 10<sup>e</sup>
- **CHAMPEYROL Dylan** né le 5 Novembre 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95
- **MERENDET Robin Jean-Pierre Alain** né le 22 Novembre 2004 à Montmorency • 95
- **MARIE Pauline Chloé** née le 27 Novembre 2004 à L'Isle Adam • 95
- **PICARD Maxence Daniel Pierre** né le 17 décembre 2004 à l'Isle-Adam • 95

### DÉCÈS

- **LAVAUX Charles André** le 15 Novembre 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95
- **SANTUNE Vve MONTAGNE Nelly Elise Léonie** le 27 Novembre 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95
- **BOUTEILLER Michel Daniel André** le 16 Décembre 2004 à Pontoise • 95

Le Club de l'OVA FOOTBALL a organisé avec un partenaire un stage de foot du 25 au 29 octobre 2004. 59 stagiaires de 10 à 13 ans dont une fille étaient inscrits. Les journées étaient organisées autour du ballon, technique, contrôle de balle, divers ateliers, tennis-ballon et minis tournois. Grâce à un temps clément, les enfants ont pu profiter au maximum de ces journées. Mais la cerise sur le gâteau, c'était la venue d'un joueur professionnelle jeudi, dont le nom a été tenu secret jusqu'au dernier moment. En effet, SYLVAIN ARMAND, le 22 du PSG, a passé l'après-midi



avec les stagiaires et a participé aux ateliers. Au moment du goûter, il a répondu aux nombreuses questions des enfants sur la vie d'un joueur professionnel et a subi une séance de dédicaces et photos et est reparti à 17h30, laissant les enfants avec des rêves pleins les yeux. Le vendredi après-midi, les récompenses étaient décernées, meilleur stagiaire, meilleur gardien. Nombreux furent récompensés, et le stage s'est terminé par un immense goûter avec les gâteaux des mamans faits à la maison. Tout le monde s'est donné rendez-vous pour l'année prochaine pour le 2e stage de la Toussaint. Nous tenons à remercier le SIVOM et son Président pour le prêt des installations, et de l'assistance technique, ainsi que la Mairie de VIARMES et son Maire pour le prêt du gymnase, et du centre aéré pour les repas et un grand remerciement à Mme MALVAUX pour sa gentillesse et son aide.

Le Président, Michel TEILLON



### RÉSULTAT DU CLUB DE TIR À L'ARC

La compagnie de tir à l'arc de Viarmes est l'une des plus vieilles associations de la commune puisqu'elle date de 1820. La saison de tir à l'arc 2003/2004 vient de s'achever et les résultats sont éloquentes. Les archers de la compagnie sont montés 111 fois sur le podium des 44 clubs ou compagnies visités : 103 podiums à titre individuel et 8 podiums par équipe. La commune soutien et encourage la Compagnie d'Arc de Viarmes.

PM

### REPAS DE NOËL POUR NOS ANCIENS

Le sapin illuminé, la table dressée, les musiciens en place, tout était prêt pour accueillir nos anciens qui ont répondu nombreux à notre invitation. Dès leur arrivée, ils ont su créer l'ambiance.

LN



### JUDO-CLUB DE VIARMES

Dimanche 12 décembre 2004 sous l'égide de son professeur M. Ph THELLIER, le J.C Viarmes a brillamment remporté la Coupe de Luzarches, tournoi de judo auquel ont participé 17 clubs. Les catégories présentées allaient de mini poussin à minime. Dans la catégorie Senior, M. Bruno FOULQUIER au mois de Novembre dernier s'est qualifié pour la finale du championnat de France des entreprises en terminant premier de sa catégorie. Félicitations à tous.

PhR.

### L'ASSOCIATION DE SOUTIEN SCOLAIRE

L'Association de Soutien Scolaire de Baillon a tenu son Assemblée Générale le 05 octobre. Cette association, présidée par Mme DA SILVA et composée d'enseignants et de parents d'élèves, assure l'étude surveillée jusqu'à 18 heures chaque jour d'école. Les familles utilisant ce service sont très satisfaites. Avec son budget, l'association a offert un ordinateur à l'école du Bois Bonnet afin que les enfants puissent pratiquer l'informatique après avoir fait leurs devoirs.

PM



## III<sup>E</sup> FÊTE MÉDIÉVALE

Le 5 décembre fut mémorable !

De 14 à 16.000 (\*) personnes nous ont accompagnés dans cette étourdissante journée médiévale dès 10 heures, jusqu'au bout de cette aventure qui se termina bien après 18 heures par le fameux *Cheval de Feu*, incontournable et féerique clôture.

L'association des fêtes et loisirs tient à remercier particulièrement toutes les personnes qui se sont dépensées sans compter, la municipalité, le personnel communal, les diverses associations, et

tous les habitants d'Asnières sur Oise pour leur participation et leur compréhension...

Merci à tous les bénévoles, ainsi que la très remarquable chorale des enfants (dirigée par Christine HUVIER), qui s'est mobilisée afin de parfaire cette merveilleuse journée.

L'Association des Fêtes et Loisirs d'Asnières sur Oise

(\*) source journalistique

TOUTES LES PHOTOS DE VOS

ÉVÉNEMENTS PRÉFÉRÉS SONT SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE : [WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR](http://WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR)

ASNIERES SUR OISE  
BAILLON • ROYAUMONT



## FÊTE MÉDIÉVALE ET JUMELAGE

Cette année, de nouveau, pour notre fête médiévale, nos amis italiens sont venus au nombre de 24 partager cette fête magnifique

organisée par l'Association des Fêtes et Loisirs avec l'aide logistique de la municipalité. De nouveau, nous pouvons remercier et féliciter Patrick et son équipe pour l'organi-

sation de cette troisième fête médiévale qui remporte chaque année un succès qui ne se démentit pas.



Les préparatifs



Vue d'ensemble



Quelques uns de nos amis italiens costumés (ils ont confectionné eux-mêmes leurs costumes)



L'échange des cadeaux pour nos deux communes



Le personnel communal administratif



Quelques membres du Codérando. Quelques images de double jeux avec Pascal, Présidente Xavier le chef de chœur qui nous ont enchantés toute la journée de lieu en lieu sur la fête médiévale. Merci à eux.

H.W.



PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Therry • Articles : Ginette Branchi - Solange Gobet - Juliette Lefort - Michelle Poitevin - Lydie Noubel - Fanny Paris - Christelle Bruyere - Claude Krieguer - Philippe Marcot - Eric Therry - Hervé Windels - Gérard Sachetti - Philippe Teillon - Gilbert Glogowski - Les enfants de petite et moyenne section - Judo Club de Viarmes • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Philippe Marcot - Michelle Poitevin Hervé Windels - Gérard Sachetti - Bernard Bigeat - JL Bollée Architecte DPLG - Gilbert Glogowski • Corrections : Commission information • Conception graphique : Gilbert Glogowski - Euromovie (95) - Impression DDD Impressions (95).

**ASNIERES SUR OISE**  
**BAILLON • ROYAUMONT**

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JANVIER 2005 • N° 43